

ROUTES & MOBILITÉ, SPORT

Opération « Cols réservés aux cyclistes » : 5 dates programmées cet été !

Le Conseil départemental vous informe que le col de la Lusette, le col du Minier et le col du Lac seront exclusivement réservés aux cyclistes lors de 4 matinées et une soirée des mois de juillet et août durant lesquelles les cols seront fermés à tous les véhicules motorisés.

Publié le 18/07/2024 -- Temps de lecture: 05 minutes



Réalisée en partenariat avec l'office de tourisme Sud-Cévennes, cette initiative est la 2e édition des « Cols réservés en Sud Cévennes ». Elle vise à promouvoir le cyclisme, à mettre en valeur le territoire Sud Cévennes, et s'inscrit en droite ligne des orientations adoptées par le Conseil départemental pour les mobilités et le sport en 2023-2024. **Le parcours est ouvert à tous les amateurs de vélo qu'ils soient chevonnés ou non, voire professionnels.**

Le col de la Lusette

Le col de la Lusette (RD329) sera réservé aux cyclistes :

- le dimanche 28 juillet entre 7h et 11h
- le mardi 6 août entre 18h et 23h59

L'accès à l'Espérou sera possible par le col du Minier (RD48N) ou par Valleraugue (RD 986)

Le col du Minier

Le col du Minier (RD48N) sera réservé aux cyclistes :

- le dimanche 21 juillet entre 7h et 11h
- le dimanche 18 août entre 7h et 11h

L'accès à l'Espérou sera possible par Valleraugue (RD 986)

Le col du Lac

Le col du Lac (RD317) sera réservé aux cyclistes

- le dimanche 4 août entre 7h et 11h

L'accès à Cézas sera possible par la RD 317 (La Cadière-et-Cambo).

Perturbation du trafic routier

La circulation de véhicules motorisés sera interrompue à ces dates et horaires sur des RD concernées :

- Coupe de la RD329 entre Mandagout, le col de la Lusette et L'Espérone
- Coupe de la RD48N Le Vigan - col du Minier
- Coupe RD317 Sumène - col du Lac - Cézas

*Suivez-nous aussi sur le site internet www.inforoute.gard.fr et sur Twitter :
@InfoRouteGard*



Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi

- Hôtel du département : de 8h00 à 17h00
- Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

04 66 76 76 76